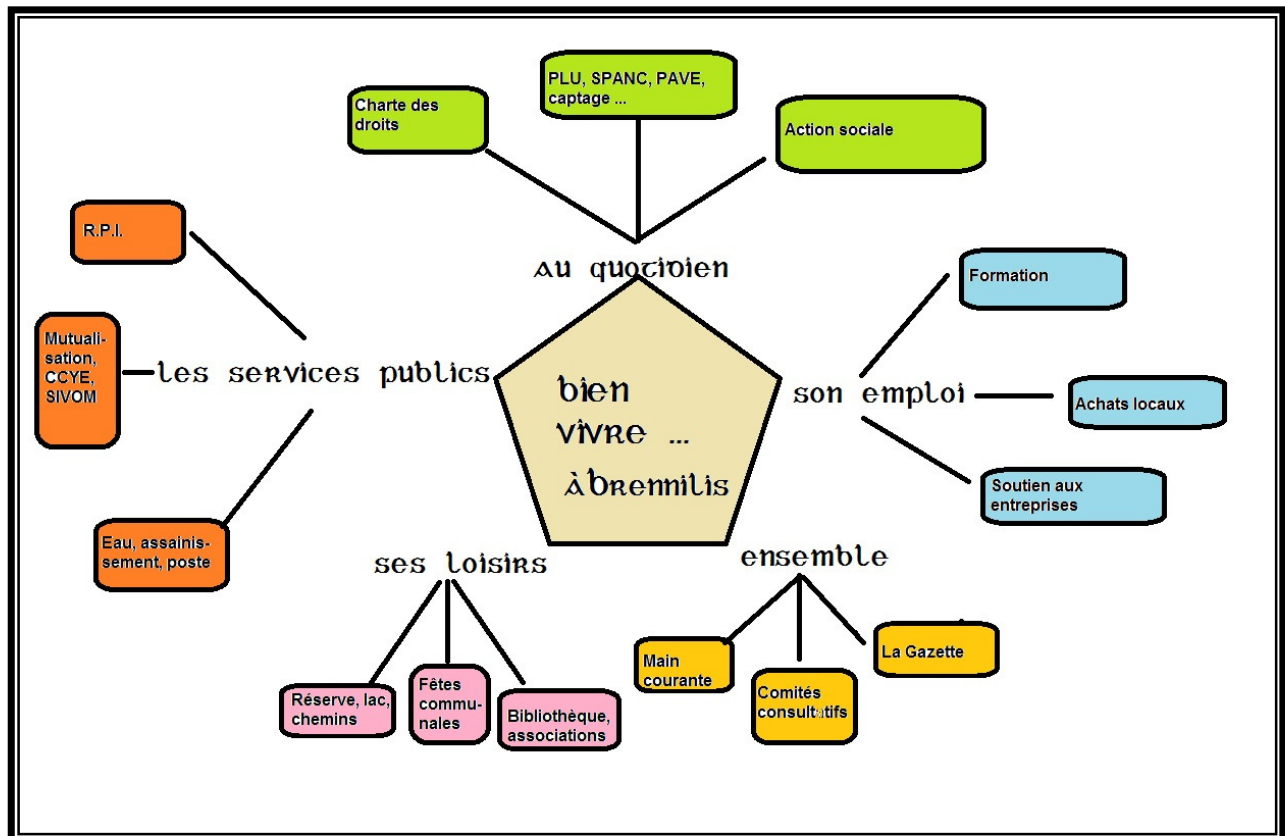




## BIEN VIVRE À BRENNILIS – BILAN À MI-MANDAT

Les engagements ayant recueilli la majorité des suffrages lors des élections municipales de 2008 tenaient en cinq orientations pour assurer le bien vivre à Brennilis : bien vivre au quotidien ; bien vivre son emploi ; bien vivre ensemble ; bien vivre ses loisirs ; bien vivre les services publics. Depuis lors, l'action municipale a porté ses fruits dans chacun de ces domaines.



### Ce qui a été fait

Des interventions sur quatre fronts : rattraper le temps perdu ; adopter de bonnes habitudes ; lancer de nouveaux projets : s'ouvrir sur l'extérieur.

- **RATTRAPER LE TEMPS PERDU** En seulement trois ans, la nouvelle municipalité a pu mener à bien des réformes souvent à caractère obligatoire qui parfois traînaient dans des cartons oubliés depuis près de dix ans. On peut citer dans cette catégorie :

- ***l'achèvement du PLU***



*Septembre 2010, Michel Sterviniou, commissaire enquêteur, conduit l'enquête publique devant mener à l'adoption du Plan local d'urbanisme par le Conseil municipal en janvier 2011. L'affaire avait été entamée en septembre 2004.*

- **la mise aux normes de la station d'épuration** et la conclusion d'une convention de prise en charge des frais de fonctionnement par les salaisons de l'Arrée, l'adoption d'un règlement pour l'assainissement collectif,

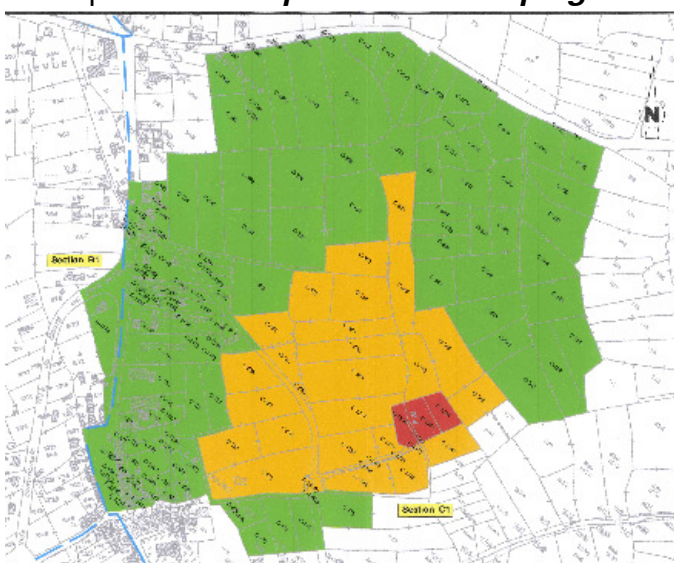


Ça pulse à la station d'épuration



Carhaix, octobre 2010 – réunion organisée par le Conseil général du Finistère sur les boues d'épuration

- la protection du **périmètre de captage**



Trois périmètres de protection (immédiat, rapproché, éloigné), des travaux de remise en l'état et une enquête publique pour la sécurité du captage de la Vierge – une opération commencée à la fin des années quatre-vingt dix.

- la modernisation et l'informatisation de la **bibliothèque**

La bibliothèque dont la fréquentation avait plus que baissé lors de la précédente mandature a connu un regain d'activité remarquable grâce à l'informatisation, au renouvellement des stocks, au conventionnement avec les bibliothèques du Finistère et bien entendu au dévouement des responsables – au point qu'elle compte désormais 130 abonnés, et manque de place pour satisfaire à la demande.



- **l'embellissement et la décoration du bourg**, la rénovation des logements municipaux, le chantier des travaux de l'église.



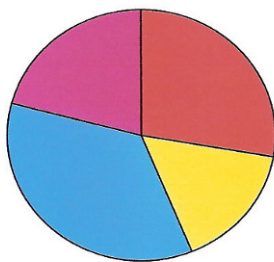
Photo de gauche, des volontaires fleurissent le Bourg ; au centre, Brigitte Coroller égayant le porche de la mairie ; à droite, matériaux d'époque exposés devant l'ancienne gare de Brennilis. .



A gauche, l'église démontée. A droite, la commission du patrimoine inspecte au dessus de l'école les logements rénovés qui, faute d'entretien, menaçaient de devenir insalubres.



- o La mise en place du service public d'assainissement non collectif – **SPANC**



■ Priorité 1 "non acceptable"  
 ■ Priorité 2 "à revoir"  
 ■ Priorité 3 "conforme et satisfaisante"  
 ■ Priorité non définie \*

Alors que la création des services Publics d'Assainissement Non Collectif SPANC était prévue depuis la loi sur l'eau de 1992, ce n'est qu'en 2009 qu'ont été mis en place les différents dispositifs – à commencer par l'inspection et le diagnostic des installations existantes, l'adoption d'un règlement d'assainissement non collectif, la formation des élus et des personnels communaux, la mise à disposition de l'aide technique nécessaire auprès des particuliers.

<http://www.brennilis.com/assainissement/spanc/>

- **ADOPTER DE BONNES HABITUDES** De nombreuses initiatives municipales ont permis à Brennilis de se doter d'une batterie de pratiques innovantes l'autorisant à servir désormais de bon exemple dans pas mal de domaines pour les communes environnantes. Dans cette catégorie figurent notamment :

- o le rétablissement d'une **atmosphère conviviale** entre administrés



Juin 2008, remise à Yves Corre du diplôme de maire honoraire.



Janvier 2011- Tous ensemble aux vœux du Conseil municipal

- o Le renouveau des **fêtes communales**

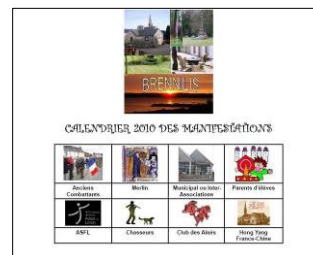


Dès son intronisation, la nouvelle municipalité a eu à cœur de faire revivre les fêtes communales traditionnelles – ce qui pu être le cas dès juillet 2008. Chaque année, c'est de nouveau le plaisir d'être ensemble pour célébrer l'été qui réunit les Brennilissiens de souche, d'adoption ou de passage.



- la création de comités consultatifs ouvrant le conseil municipal sur l'extérieur, et notamment la **vie associative**

<http://www.brennilis.com/associations.htm>



- le travail au quotidien pour **l'école** avec les enseignants et les parents d'élèves,

*Brennilis 2009, la rentrée des classes à l'école publique  
Effectifs années scolaire 2010-2011*

Mat / CP	CE1/ CE2	CM 1	CM 2		
28	12	8	7	<b>Brennilis</b>	<b>55</b>
17	4	5	2	<b>La Feuillée</b>	<b>28</b>
11	4	3	3	<b>Loqueffret</b>	<b>21</b>
56	20	16	12		<b>104</b>

- l'adoption et la mise en application d'une **Charte des droits** des administrés

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS,**

Considérant que les devoirs des Brennilissiennes et Brennilissiens envers la collectivité sont clairement établis ;

Considérant qu'il est nécessaire, pour bien vivre ensemble sur la commune, non seulement que chacun et chacune accepte et assume les devoirs qui lui incombent, mais aussi qu'il ou elle se voit reconnaître des droits concomitants ;

Considérant que ces droits et devoirs régissent en premier lieu les rapports entre l'administration et les administrés,

#### **ADOpte LA CHARTE DONT LA TENEUR SUIT :**

1. Tout résident de la commune, toute personne y travaillant, toute personne intéressée a le droit de s'adresser aux services municipaux, et d'en obtenir une réponse.
2. Toute demande tendant à l'obtention d'un document administratif doit avoir fait l'objet d'un traitement dans les huit jours de son dépôt.
3. Toute demande de renseignement doit avoir reçu une réponse dans les huit jours de sa réception.
4. Toute demande de rendez-vous avec un élu ou avec un membre du personnel municipal doit avoir été traitée dans les huit jours de sa formulation.
5. Tout dossier ou document substantiel déposé en Mairie doit faire l'objet d'un récépissé.
6. Toute pétition reçue en Mairie doit faire l'objet d'une réponse de la part de la municipalité.

7. Tout résident de la commune, toute personne y travaillant, toute autre personne estimant avoir été traitée de manière injustifiée, inappropriée ou illégitime du fait de la commune ou de ses employés est en droit de s'en plaindre auprès de la Mairie, et d'obtenir qu'il soit donné suite à sa plainte.

8. Toute personne ayant constaté un dysfonctionnement dans les services municipaux, ou le non respect des règles gouvernant la vie au sein d'une commune a le droit d'en faire rapport à la Mairie, et de connaître la suite donnée à son intervention.

9. Toute personne en difficulté sur le territoire de la Commune a le droit de s'adresser à la Mairie pour y demander de l'aide ; toute personne ayant connaissance d'une personne en situation difficile sur le territoire de la commune a le droit de le signaler à la municipalité, et celui de connaître la suite donnée à son signalement.

10. Toute personne résidant ou travaillant sur le territoire de la commune, ainsi que toute personne intéressée a le droit d'exprimer son opinion sur les affaires communales, et celui d'être écouté. Ce droit s'applique également aux affaires intéressant la communauté de communes et les syndicats et associations dont fait partie la municipalité.

*Texte adopté à l'unanimité du Conseil municipal réuni le 11 septembre 2008*

- l'adoption d'un **programme de travail public** pour la municipalité, la tenue de réunions périodiques entre élus, avec les associations, avec les citoyens intéressés à rencontrer les élus désireux de tenir des permanences,



Février 2009, réunion entre personnels et élus pour discuter du projet d'agenda 21 de la Commune.

<http://www.brennilis.com/agenda21/>

**TOUS LES SAMEDI, DE DIX HEURES  
À MIDI, PERMANENCE DES ÉLUS À  
LA MAIRIE  
- AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**



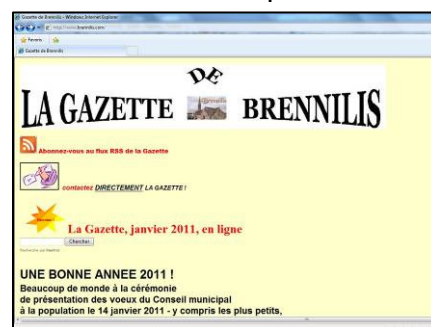
- la **lutte contre les ruines** et les terrains en état d'abandon manifeste, l'adoption de diverses **dispositions réglementaires** concernant la garderie, la cantine, la salle polyvalente, les déchets ...

*Compléter l'équipement en conteneurs des lieux d'habitation, faciliter le tri sélectif, améliorer l'aménagement des zones de dépôt*



- la mise en place d'une **main courante** où chacun peut communiquer avec la municipalité

- la tenue à jour d'un **flux rss** quasi quotidien où sont accessibles toutes les nouvelles d'intérêt commun, la régularité de publication mensuelle d'une Gazette papier sur 4 pages bien remplies



- la tenue à jour d'un **site internet communal** avec toutes les informations et dossiers importants accessibles à tous sans difficultés ni restrictions



- le soutien actif à l'aide à domicile avec **l'ADMR**

*Brennilis a dès le début tenu à être actif aux côtés de l'ADMR du Huelgoat pour dénoncer les fauteurs de crise de l'aide à domicile, sensibiliser le Conseil général qui ne peut éluder ses responsabilités, rechercher avec les communes alentours des solutions appropriées. Le CCAS de Brennilis a montré l'exemple en décidant en 2010 de prendre en charge pour chaque heure prestée sur la commune une fraction du déficit structurel de l'ADMR.*

- la **transparence** en matière de planification et d'exécution du **budget** avec publication de bilans d'exécution plusieurs fois par an

➤ **LANCER DE NOUVEAUX PROJETS POUR BIEN VIVRE À BRENNILIS**

Priorité a été donnée à des projets d'envergure apparemment modeste, mais d'un impact direct important sur le dynamisme de Brennilis et la qualité de vie du plus grand nombre. On peut citer dans ce cadre :

- l'entretien et l'amélioration des équipements du **camping**

*Location en saison de blocs sanitaires supplémentaires pour augmenter la qualité du séjour pour les groupes, distinction entre les fonctions accueil et nettoyage pour assurer de meilleures prestations et une plus grande présence, davantage d'animation et de prestations en été, réalisation d'une brochure camping et d'une page ouaibe <http://www.brennilis.com/camping/>*



- la contribution à rendre plus accueillante la **zone touristique des bords du lac**, l'apport décisif à la mise en place d'un centre aéré pour les enfants le mercredi



*Les élus de Brennilis ont dû insister beaucoup pour qu'enfin soit retenue par la Communauté de communes l'idée d'ouvrir le nouveau Centre de Loisirs le mercredi. Les critiques constructives des représentants de notre commune ont également contribué à l'amélioration de l'aménagement touristique des bords du lac - une belle réalisation de la Communauté de communes.*



- la réalisation d'un **espace loisirs pour les familles** en centre bourg (lotissement Park Tost)
- la réalisation d'un **inventaire du patrimoine** inscrit au PLU
- le développement d'initiatives liées à la **sécurité routière**

*Pose de coussins berlinois au hameau de Kermorvan*



- La conception avec le CCAS, l'adoption et l'exécution d'un Plan communal d'accessibilité de la voirie et des espaces publics – **PAVE** – pour les personnes handicapées et celles ayant des difficultés à se déplacer
- la mobilisation contre la « **fracture numérique** » et la promotion de solutions techniques pour remédier aux zones blanches non couvertes en ADSL



*Le financement de formations pour tous les résidents intéressés dans la limite des crédits disponibles permet non seulement d'améliorer leurs perspectives d'emploi, mais aussi de pourvoir en emplois de proximité des structures comme le CLSH qui, autrement, auraient beaucoup de mal à recruter.*

- le **financement de formations** de secourisme et de BAFA,
- l'organisation du portage des **médicaments** à domicile – une initiative parmi d'autres du CCAS pour rompre l'isolement des personnes âgées.



- la rénovation des **chemins ruraux**, leur inscription au PLU et au PDIPR (Plan départemental d'itinéraires, de promenades et de randonnées)
- le lancement d'une **passerelle sur l'Elez** et l'ouverture de nouveaux itinéraires de randonnée pédestre et équestre

*L'organisation du Tro Menez Are en mai 2009, puis en 2010 celle du Finistour ont fourni une impulsion décisive aux efforts de la municipalité en faveur de la redécouverte et de l'entretien d'itinéraires de randonnée sur la commune –*

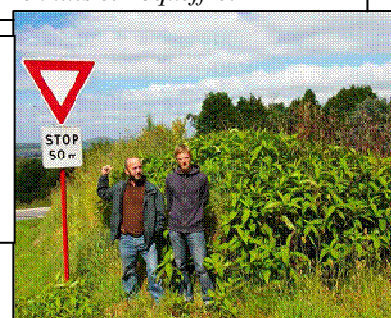
*<http://www.brennilis.com/chemins/imprimechemins.pdf>*

*Tro Menez Are 2009 – Inauguration de la passerelle de Kerflaconnier sur l'Elez entre Brennilis et Loqueffret*

- la lutte contre les **plantes invasives**

*Au départ décoratives, certaines plantes exotiques finissent par prendre l'ascendant sur la flore locale, au point de menacer la biodiversité par leur prolifération luxuriante. A Brennilis, les renouées dites asiatiques sont typiques de ce phénomène. Avec l'aide de Bretagne Vivante SEPNEB la municipalité a donc lancé une campagne d'explication et de lutte pour enrayer la progression de ces hôtes indésirables.*

*<http://www.brennilis.com/agenda21/invasives.pdf>*



- l'achat d'une **broyeuse** pour aider à l'élimination des déchets verts.

*L'achat de ce bel engin a été recommandé par le Comité consultatif environnement de Brennilis. Il pourra servir à la commune, aux associations et aux collectivités des environs.*



- l'organisation systématique et rapide du **déneigement**

*Avec la survenue d'épisodes sibériens en janvier 2010, la municipalité a mis en place avec le personnel municipal, des agriculteurs volontaires et l'entreprise RSMB de Loqueffret un plan d'intervention rapide et stratégique pour permettre que la faculté de circuler (prudemment) ne soit pas trop mise à mal par la neige et le verglas. Un dispositif sans équivalent alentours qui fonctionne à la satisfaction de tous, et a fait une nouvelle fois la preuve de son efficacité en décembre 2010 et janvier 2011.*

- le renforcement et l'élargissement du **RPI à trois écoles**

*Pour pallier les conséquences négatives en termes de qualité de l'enseignement primaire des fluctuations de la démographie en zone rurale, les municipalités de Brennilis, La Feuillée et Loqueffret se sont rapprochées courant 2010 et ont convenu que la mise en place d'un Regroupement pédagogique intercommunal RPI pour les trois communes serait une bonne chose en termes de stabilité et de qualité d'enseignement (les six postes résultant permettant une scolarité sur quatre niveaux au lieu de trois au mieux actuellement, avec maintien d'une maternelle par école). Le RPI à trois écoles compte plus de cent élèves, et fonctionne à la satisfaction des enfants et des parents.*

- la **promotion touristique de la commune** par des enveloppes imprimées, la réalisation de cartes postales, la publication de plans et de listes de services, la réalisation d'expositions temporaires,



*Trois expositions en Mairie :*

*Là-bas dans les Monts d'Arrée, Origines de la Centrale, La Fontaine au Bénin. Il y en a eu d'autres !*

## ➤ S'OUVRIRE SUR L'EXTÉRIEUR

Avec ses 467 habitants, Brennilis ne peut vivre en autarcie, repliée sur elle-même. Il est de l'intérêt de la commune de trouver des collaborations et des synergies à mettre en œuvre avec d'autres instances, tout comme il est de l'intérêt de tous d'inciter à visiter la commune, à y séjourner et à s'y installer. De nombreuses interventions témoignent de ce dynamisme et de cette volonté de s'ouvrir au monde.

On peut à cet égard notamment citer :

- l'engagement dans **la lutte contre la fermeture** de l'Hôpital de Carhaix en 2008 et du kaolin à Berrien et Loqueffret en 2009



A g. manifestation contre la fermeture du kaolin, Huelgoat 18 avril 2009, au centre à Carhaix le 6 juin 2008 toute la région se mobilise pour l'hôpital, à d. le 21 mai 2009, inscription pour le Tro Menez Are à Brennilis

- l'organisation avec le succès que l'on sait du **Tro Menez Are 2009**
- le concours de **pêche au leurre** en juin 2010 et
- la randonnée équestre du **FINISTOUR** fin juillet 2010,
- la solidarité avec **Haïti** en 2010,
- la **reprise de contacts** avec les agriculteurs, les exploitants forestiers, la SORODEC, les Salaisons de l'Arrée, EDF – TAC, SHEMA et Centrale -, la gendarmerie, les pompiers, la poste,
- la **collaboration** avec la SAFI, le Conseil général, le PNRA,

20 juin 2010, concours « No Kill » au lac de Brennilis



16 février 2009, signature de conventions avec Bretagne Vivante



Brennilis 21 septembre 2010, réunion régionale BRUDED sur le thème « Agenda 21 et Petites communes »  
<http://www.brennilis.com/agenda21/BRUDED/CRRR.PDF>

- l'adhésion à BRUDED – Bretagne Rurale et Urbaine pour le Développement durable,
- l'implication des **associations** dans la gestion municipale,
- la conclusion de conventions avec **Bretagne Vivante – SEPNB**,



- la **représentation active** aux travaux de la Commission locale d'information, de la Commission locale

de l'Eau, du pays COB



Mars 2010, Quimper  
Huitième réunion de la Commission Locale d'Information des Monts d'Arrée

- la promotion d'actions permettant le **renouveau de la population** notamment par le biais de la construction ou de la rénovation de logements sociaux.

## Les chantiers à venir

Durant la période à venir, le Conseil municipal s'attachera prioritairement à mettre en place les éléments d'une consolidation des acquis économiques et sociaux de la commune, en consacrant son action sur quatre grands domaines : le développement durable dans le cadre participatif de l'agenda 21 communal ; l'équipement, qu'il s'agisse de voies de communications, d'eau, d'assainissement ou de biens socio-culturels; la territorialité, avec une transition réussie vers la réforme territoriale inévitable affectant aussi bien les communes que les communautés de communes, les cantons, les départements ou les Pays; l'entretien des biens communaux, avec là encore quatre grands axes, les chemins, le bâti, l'énergie et l'écologie.



- ❖ **Agenda 21** En tant que programme global de développement durable, l'agenda 21 de la commune de Brennilis fixera, de manière participative, les grandes orientations de l'action à venir dans des domaines comme la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale, la solidarité humaine et territoriale, la recherche d'un développement économique responsable, l'épanouissement de tous, etc. Des *Éléments de Diagnostic* portant sur les différentes facettes du développement durable à l'échelle de Brennilis ont été élaborés pour être partagés avec les membres du Conseil municipal, les associations et toute la population à partir du mois d'avril 2011. Pour davantage de détails, voir <http://www.brennilis.com/agenda21/>.
- ❖ **Équipement** La municipalité s'emploiera, au cours de la seconde moitié de son mandat, à consolider et à compléter le réseau d'équipements communaux, qu'il s'agisse de la remise en état de la totalité du réseau d'eau, de la mise aux normes de l'assainissement non collectif – SPANC – , de la sécurisation des voies de circulation, de la rénovation de l'école et des autres bâtiments communaux en mal de rafraîchissement ou de la mise à disposition de nouveaux équipements comme la Maison pour Tous ou le hangar Guyomarc'h.
- ❖ **Territorialité** La réforme territoriale, que ce soit sous la forme issue de la loi du 16 décembre 2010 ou selon des modalités décidées nationalement par une nouvelle majorité, mobilisera l'attention de toutes les collectivités, y compris Brennilis, au cours des années à venir. Pour notre commune, les préoccupations premières iront à l'institutionnel vers le maintien ou le regroupement de la communauté de communes ainsi que l'avenir du pays COB, et d'un point de vue plus terre à terre vers le fonctionnement du SIVOM des cantons de Huelgoat et de Pleyben, le maintien de l'aide à domicile avec l'ADMR, les suites du démantèlement et l'avenir de la présence d'EDF sur le site des Monts d'Arrée.
- ❖ **Entretien** Les années passant, la Municipalité se trouve impliquée dans la préservation d'un patrimoine de plus en plus riche et complexe, vulnérable par certains côtés à la dégradation sournoise de son environnement. Une attention scrupuleuse sera donc portée à la préservation des richesses naturelles de notre commune, à la gestion économe des ressources, y compris énergétiques, et au bon entretien de notre patrimoine bâti et non bâti qu'il faudra préserver non seulement de l'usure, mais aussi de l'obsolescence guettant des réalisations qui ne seraient plus à la hauteur des attentes de nos concitoyens.


## **Les moyens disponibles**

Pour mener à bien les missions qui lui incombent et les tâches qu'elle s'est assignée, la municipalité disposera de moyens certes limités, mais fiables et solides dans différents domaines – moyens humains, avec les personnels municipaux, les agents des autres services publics et les élus ; moyens matériels, y compris les moyens les plus modernes d'intervention dans le domaine notamment de l'informatique ; moyens financiers, qu'il conviendra de continuer d'utiliser avec rigueur et parcimonie ; moyens mutualistes enfin, résultant de la collaboration recherchée avec d'autres institutions partageant valeurs et centres d'intérêt avec la commune.

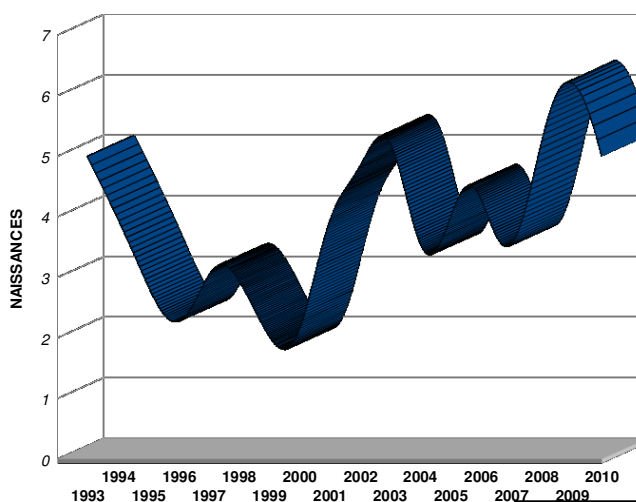
- ❖ **Moyens humains** Les moyens en personnel de la commune sont peu susceptibles d'augmenter au cours des années à venir. Même si la validité confirmée de la Charte sur les Services publics en milieu rural met en principe à l'abri des mauvaises surprises dans un avenir immédiat, il est probable que davantage de tâches vont échoir à des agents, des fonctionnaires, des élus dont l'effectif n'augmentera pas. L'action de la municipalité s'orientera donc vers plus de formation des personnels et des élus et plus de collaboration avec leurs alliés objectifs, les cadres associatifs, les services et les entreprises, pour aller vers davantage d'efficacité dans l'action, avec probablement une polyvalence accrue lorsque cela sera possible.
- ❖ **Moyens matériels** La commune a su, au fil des années, s'équiper en moyens d'intervention ayant évolué avec les progrès technique. Elle est donc relativement en avance sur d'autres collectivités de même taille pour ce qui est par exemple de l'informatisation des services, de voies de communication, de matériels lourds d'intervention, d'aires de stockage, etc. Il faudra veiller au cours des années à venir à ce que les avancées ainsi obtenues soient préservées, et que les retards pouvant subsister soient résorbés – concernant notamment la maîtrise des consommations et l'entretien des réseaux.
- ❖ **Moyens financiers** Les finances de la commune sont saines – et ne devraient pas être directement affectées dans un avenir prévisible par les réformes affectant les collectivités territoriales. Il n'en demeure pas moins que, compte tenu des incertitudes pesant à terme sur la solidité fiscale des autres échelons territoriaux, la commune devra continuer de surveiller de près l'évolution de ses engagements, et agir pour faire en sorte que, progressivement, les déficits de certaines gestions soient résorbés par l'introduction de tarifs plus proches qu'actuellement de la réalité des coûts en matière d'accès aux services publics.
- ❖ **Mutualisation** Quels que soient ses moyens et ses capacités, Brennilis seule ne pourra faire face à toutes les attentes de celles et ceux qui vivent ou travaillent sur le territoire de la commune. Une tâche essentielle de la municipalité au cours des années restant à couvrir de la mandature sera de renforcer les collaborations existantes, et de rechercher le développement de davantage de synergies avec les institutions partenaires de voisinage existantes ou potentielles, comme les Communautés de communes éventuellement rénovées, le SIVOM et d'autres syndicats intercommunaux, le Pays COB et ses programmes de développement, le Conseil général, le PNRA et les associations supra communales comme Bretagne Vivante ou BRUDED.

*Brennilis, avril 2011.*

## ÉTAT CIVIL

	<b>BIENVENUE À</b>	<b>NOUS ONT QUITTÉS</b>
<b><i>Février 2008</i></b>		Marcel Illenfeld (Ploenez) le 7 février 2008. Jean Rivoal (Kerveur) le 23 février 2008.
<b><i>Mars</i></b>	Aloïs Lelay, né le 25 mars 2008 (Kergaradec)	Alice Daniel née Suet (Kerflaconnier) le 2 mars 2008. Pierre Paul (Kermorvan) le 30 mars 2008
<b><i>Juin</i></b>	Emma Rita Lepeigneul, née le 9 juin 2008 (le Bourg)	Marie Thérèse Cam née Goulhen, le 9 juin 2008 (Nestavel)
<b><i>Juillet</i></b>	Annwenn Villaime, née le 21 juillet 2008 (Bellevue)	
<b><i>Août</i></b>	Jenny-Jing Francès-Liu, née le 27 août 2008 (cité Ker Ellez)	
<b><i>Septembre</i></b>		Jean Roudot le 8 septembre 2008 (cité Hent Coz)
<b><i>Novembre</i></b>	Aléna, Christelle Vasseur, née le 29 novembre 2008	
<b><i>Décembre</i></b>	Maël, Marc, Jean-Claude Huart, né le 19 décembre 2008	Mimi Dorval née Caouren le 20 décembre 2008 (Kerflaconnier)
<b><i>Janvier 2009</i></b>	Evan, Jean, Louis Daniel, né le 3 janvier 2009 (le Bourg)	
<b><i>Mars</i></b>		Danielle Jaffré (Kerrolland) le 21 mars 2009 Raphaël Magoaric (originaire de Bellevue) le 28 mars 2009
<b><i>Avril</i></b>		Marc Le Borgne (Rosveguen) le 6 avril 2009 Germaine Lochou le 28 avril 2009 John Peter Donegan de Cosforn le 29 avril 2009
<b><i>Mai</i></b>	Killian Roygnan le 11 mai 2009 (Kermorvan)	Yolande Francès le 2 mai 2009 (Kermorvan)
<b><i>Juillet</i></b>	Maëlis, Tamaou - 玉王 - Brunel née le 6 juillet 2009 (Kerflaconnier) Cloé, Nadine Le Boulanger, née le 23 juillet 2009 (Bellevue) <i>Mariage</i> du 13 juillet 2009, Gwenaëlle Le Lann et Sébastien Boulouarn	Jean Lagadec du Bourg, le 9 juillet 2009
<b><i>Août</i></b>		Georges Troadec de Ploënez, le 3 août 2009 Michael John Fowke de Bellevue, le 27 août 2009
<b><i>Septembre</i></b>		Roger Plante de Kerveur, le 10 septembre 2009
<b><i>Novembre</i></b>	Maya, Nirina Le Bourhis, née le 8 novembre 2009 (Bellevue)	
<b><i>Décembre</i></b>	Nina Jouan, née le 3 décembre 2009 Léa, Christelle, Alena Vasseur née le 15 décembre 2009	Gabrielle Guyomarch née Fouassier, le 13 décembre 2009 (rte du Château d'Eau)
<b><i>Janvier 2010</i></b>	Timéo, Fabien, Gwenn Lelong, né le 31 janvier 2010 (Bellevue)	Albert Thépault le 11 janvier (maison de retraite de Huelgoat) Marie Laurent le 13 janvier 2010 (Kerveguenet)
<b><i>Mars</i></b>	Lilly, Lorainne Lepeigneul, née le 10 mars 2010 (le Bourg)	Louis Manach le 23 mars 2010 (Kermorvan)
<b><i>Avril</i></b>	Louann, Jeanne, Marie Le Lay née le 1er avril 2010 (Kergaradec)	Denise Manach le 18 avril 2010 (Kermorvan) François Bicrel le 28 avril 2010 (Bellevue)
<b><i>Mai</i></b>	Enzo Gestin, né le 2 mai 2010 (le Bourg)	

<b>Juin</b>	Alexis Douarin, né le 30 juin 2010 (Ploënez)	Gilbert Evans, le 24 juin 2010 (Kermorvan)
<b>Juillet</b>	<i>Mariage</i> du 3 juillet 2010, Magali Audineau et Sylvain Charbonnier	
<b>Août</b>		Paul Coadour, le 23 août 2010 (le Bourg)
<b>Septembre</b>	<i>Mariage</i> du 25 septembre 2010, M. Gilbert Toullec et Mme Teuto	Marie Renée Moal née Duigou le 10 septembre 2010 (Kerrolland) Jean Vourch le 29 septembre 2010
<b>Novembre</b>		Gabriel Le Hélias, le 2 novembre 2010 (Bellevue)
<b>Décembre</b>	<i>Mariage</i> du 24 décembre 2010, Joanne Claire Gajda et Ian David Pudan	
<b>Janvier 2011</b>	Léane Huiban, née le 1er janvier 2011 (Park Tost)	Pierre Marcel Letur le 20 janvier 2011 (Kerflaconnier)
<b>Février</b>	Louna, Léa, Aléna Vasseur née le 4 février 2011 (le Bourg) Maëva, Hélène, Helga Catel, née le 9 février 2011 (Park Tost)	Michel Daniel, le 1er février 2011 (Kerflaconnier) Rémy Le Beuzit, le 3 février 2011 (le Bourg) Jean Le Breton, le 27 février 2011 (Bellevue)
<b>Mars</b>	Arthur, Heihachirô - 平八郎 - Brunel né le 18 mars 2011 (Kerflaconnier)	Marie-Françoise Morin née Cadiou le 13 mars 2011 (Kerrolland) Daniel Jaffré, le 31 mars 2011 (originaire de Kermorvan)
<b>Avril</b>	Eva Villaime, née le 9 avril 2011 (Bellevue)	Jean Borgne, le 6 avril 2011 (Kerrolland) Yves Jaffré, le 7 avril 2011 (a habité au Bourg lors de la construction de la centrale)



#### ACTIVITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

<http://www.brennilisi.com/conseil/>

2008 – 5 réunions, 72 délibérations  
2009 – 7 réunions, 54 délibérations  
2010 – 6 réunions, 48 délibérations  
2011 - 2 réunions (janvier et mars),  
16 délibérations

LA GAZETTE : 73 numéros depuis juillet 2004, dont 37 entre avril 2008 et avril 2011 – tirage mensuel 450 exemplaires.

<http://www.brennilis.com/archives.htm>

**PERMIS DE CONSTRUIRE (PC) ET DÉCLARATIONS DE TRAVAUX (DT)**  
2008 11 PC, 11 DT  
2009 11 PC, 3 DT  
2010 5 PC, 4 DT  
2011 2 PC, 3 DT (3 mois)

**Janvier 2011**

**La relève semble assurée**

